

La majeure partie du budget du CRM est consacrée à deux grands genres de subventions à la recherche: les subventions de fonctionnement et les subventions de gros équipement. Elles visent à couvrir les frais directs normaux de la recherche. On prévoit que le montant de ces subventions s'établira à \$43.1 millions en 1976-77. Afin d'encourager l'utilisation maximale des installations, les subventions de gros équipement sont habituellement versées au chef de service ou de division où se trouvera l'équipement. Autant que possible, l'équipement hautement spécialisé est utilisé au niveau régional ou national; c'est le cas, par exemple, du spectrographe de masse à haute résolution de l'Université McMaster. Les subventions de fonctionnement constituent la plus grande partie du budget du programme de subventions et sont habituellement versées au chercheur principal qui effectue la recherche. Elles ne couvrent pas le coût total du projet, l'établissement devant fournir les locaux et les installations de base. La valeur scientifique des projets soumis est évaluée par les comités de subventions du Conseil, composés de scientifiques actifs et de personnes de l'extérieur.

Les programmes spéciaux du CRM visent à promouvoir le développement de la recherche médicale au Canada. Ils comprennent le financement de groupes du CRM qui effectuent de la recherche dans des domaines particulièrement productifs, par exemple le groupe de recherches en transplantation à l'Université de l'Alberta. Des subventions de développement aident les universités à recruter des chercheurs hautement qualifiés pour occuper des postes à temps plein dans des régions ou dans des domaines qui ont besoin de développement. Afin d'encourager la collaboration et l'échange d'informations, le Conseil offre des bourses permettant d'inviter des professeurs, d'aider des scientifiques en visite et de financer des colloques scientifiques. Des subventions de recherche générale sont accordées aux doyens des facultés de médecine, d'art dentaire et de pharmacie, qui peuvent les utiliser à leur gré pour soutenir la recherche qui s'effectue dans leurs facultés.

Agence canadienne de développement international (ACDI)

9.2.11

Le principal objectif de l'ACDI est de soutenir l'effort des pays en voie de développement en stimulant leur croissance économique et l'évolution de leurs systèmes sociaux d'une façon qui permette une large diffusion des bénéfices du développement dans les populations de ces pays, de relever la qualité de la vie et d'améliorer l'aptitude de tous les secteurs de leurs populations à participer à l'effort national de développement.

Les dépenses de l'ACDI comprennent des subventions à des organisations internationales de recherche, des bourses d'études à des étrangers pour leur permettre d'étudier au Canada et de l'aide à des intellectuels canadiens pour des études en matière de développement international.

Les dépenses totales au titre des activités scientifiques en 1976-77 devraient atteindre \$45.7 millions, dont \$30.6 millions seraient consacrés aux sciences naturelles. Les fonds affectés au secteur étranger se chiffrent à \$40.4 millions.

L'une des activités principales de l'ACDI est sa participation au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, qui coordonne l'appui apporté à des organismes tels que le Centre international d'amélioration du blé et du maïs (Mexique) et l'Institut international du riz (Philippines). L'ACDI verse plus de \$7 millions à des institutions de ce genre, soit environ 9% du montant total de l'aide internationale. Ces organismes étudient un large éventail de cultures en vue de doubler les productions actuelles grâce à l'amélioration génétique et à la mise au point de variétés résistantes aux parasites et aux maladies. Les succès dans l'amélioration du blé ont permis de doubler la production de l'Inde en six ans. Au moins une des variétés améliorées est cultivée au Canada. De même, la production de riz a augmenté de plus de 30 millions de tonnes (27 millions de t) par an. Ces augmentations sont suffisantes pour fournir une ration de subsistance quotidienne d'une livre (0.454 kg) de céréales à 300 millions de personnes.